# HISTOIRE DU CHRISTIANISME

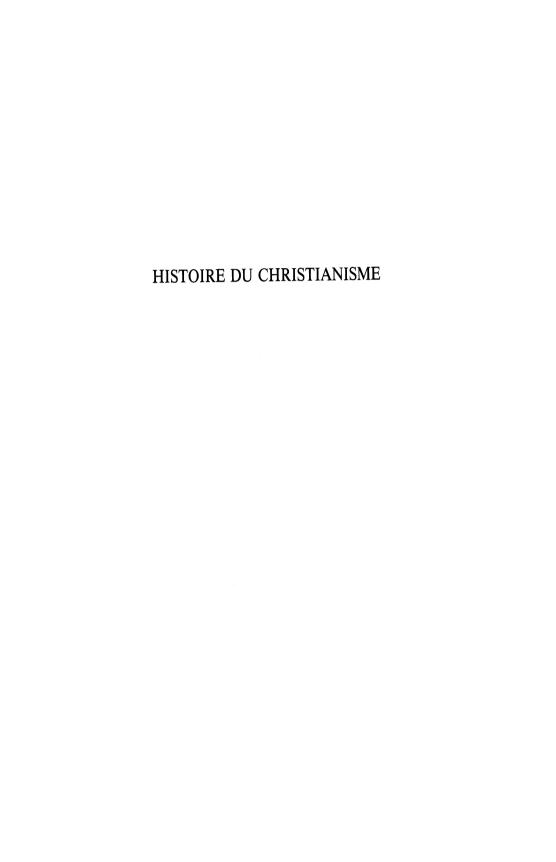
Sous la direction de J.-M. Mayeur ~ Ch. Pietri ~ A. Vauchez ~ M. Venard

6 Un temps d'épreuves ( 1274 - 1449 )



Desclée / Fayard





### Collaborateurs du tome VI

Marie-Hélène CONGOURDEAU, chargé de recherche au CNRS.

Philippe CONTAMINE, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Paris-Sorbonne.

Bernard GUILLEMAIN, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Bordeaux-III.

Jacqueline GUIRAL-HADZIIOSSIF, maître de conférences à l'université de Nancy-II.

Jerzy KŁOCZOWSKI, professeur à l'Université catholique de Lublin.

Charles DE LA RONCIÈRE, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Provence.

Michel MOLLAT DU JOURDIN, membre de l'Institut, professeur émérite à la Sorbonne.

Paul OURLIAC, membre de l'Institut, professeur émérite à l'université de Toulouse.

Francis RAPP, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Strasbourg-II.

Jean RICHARD, membre de l'Institut, professeur émérite à l'université de Dijon.

André VAUCHEZ, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Paris X-Nanterre.

## HISTOIRE DU CHRISTIANISME des origines à nos jours

sous la direction de JEAN-MARIE MAYEUR, CHARLES PIETRI, ANDRÉ VAUCHEZ, MARC VENARD

### tome VI

### UN TEMPS D'ÉPREUVES (1274-1449)

sous la responsabilité de MICHEL MOLLAT DU JOURDIN et ANDRÉ VAUCHEZ

avec la collaboration de

MARIE-HÉLÈNE CONGOURDEAU, PHILIPPE CONTAMINE,
BERNARD GUILLEMAIN, JACQUELINE GUIRAL-HADZIIOSSIF,
JERZY KŁOCZOWSKI, CHARLES DE LA RONCIÈRE
PAUL OURLIAC, FRANCIS RAPP, JEAN RICHARD

Ouvrage publié avec le concours du Centre national des Lettres

### Avant-propos

par Michel MOLLAT DU JOURDIN

Une histoire du christianisme ou, plus exactement, des Églises chrétiennes exige, certes, une étude approfondie de l'Église latine, mais elle postule un regard qui ne concède pas une place subalterne aux autres branches de la famille chrétienne. C'est donc une synthèse qu'il convenait de tenter, avec la mesure, c'est-à-dire la modestie, imposée par une information incomplète en certains points, il faut l'avouer, et inévitablement inégale.

L'ampleur du projet impliquait nécessairement l'extension de la période considérée à une phase de longue durée. Celle-ci doit donc commencer à un moment où une ébauche d'union des Églises latine et grecque a été tentée par le second concile de Lyon (1274), et se prolonger jusqu'au temps où un effort, mieux concerté, a été fait par le concile de Florence (1439). La restauration de l'unité interne de l'Église latine après le grand schisme d'une part, les problèmes de survie imposés d'autre part à l'Église grecque du fait de la prise de Constantinople par l'Islam ottoman constituaient également les composantes d'un terminus ad quem. De plus, au concile de Florence, les contacts qui avaient été pris avec d'autres Églises orientales attestaient des regards croisés, au moins par quelques personnes, de part et d'autre.

Un tel programme ne pouvait pas, raisonnablement, être réalisé par une personne seule \*. Il fallait réunir des compétences spécialisées. Celles-ci ne manquaient pas. Parmi elles, non sans mal cependant, soit que le temps manquât à certains, soit que la mort ait fauché quelques autres, nous avons réuni une dizaine d'auteurs d'autorité reconnue. Que tous soient remerciés d'abord de leur esprit de collaboration amicale dans l'élaboration de la structure du livre.

D'un accord commun, nous avons cherché à construire le livre selon des normes

<sup>1. \*</sup> Le présent ouvrage doit combler une lacune dans la collection Histoire de l'Église, connue classiquement sous les deux noms d'Augustin Fliche et de Victor Martin. En effet, le tome XI n'a jamais paru. Le chanoine Eugène Jarry m'avait sollicité de prendre avec lui la suite d'A. Fliche pour ce volume. Sa mort doublait la peine du rédacteur survivant. Surtout, le plan prévu pour cet ouvrage fut, en quelque sorte, « court-circuité » par l'étude remarquable d'un autre disparu, le chanoine Étienne Delaruelle. Publiée en 1962, cette étude incluse dans le tome XIV de l'Histoire de l'Église présentait un tableau de la vie de l'Église vue de l'intérieur, qui correspondait presque directement aux perspectives alors envisagées pour le tome XI. Il avait donc semblé raisonnable de surseoir à la publication de cet ouvrage. Mais il paraissait nécessaire de tenir compte des conceptions nouvelles de l'histoire de l'Église, après le deuxième concile du Vatican et les recherches engagées sur la voie de l'œcuménisme. De cet ensemble de circonstances est né un livre nouveau, héritier cependant de ses prédécesseurs. (M.M.)

qui, à des degrés divers sans doute, correspondent aux principes hérités par les Églises chrétiennes de Celui en qui toutes reconnaissent leur fondateur : l'espérance de l'Unité, la tension vers la Sainteté, la vocation à l'Universalité. Trois rubriques pour les exprimer existent dans un texte fameux : la célèbre bulle de Boniface VIII, commençant par les mots *Unam*, *Sanctam*, *Catholicam*. Certes, leur auteur a été discuté et, en son temps, cette triple formule a sans doute été utilisée à des fins différentes des notions qu'elle invoquait. C'est de celles-ci que nous nous réclamerons en retenant que, écrites en 1300, elles paraissent résumer certaines orientations de l'histoire de l'Église romaine au début d'une période particulièrement contrastée. Ces contrastes sont faits d'ombres et de lumières. C'est pourquoi les trois rubriques des articulations de l'ouvrage sont accompagnées d'un point d'interrogation. Les historiens sont gens qui se posent des questions et ne préjugent pas des réponses. Entre 1274 et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, en quelle mesure les chrétiens ont-ils cherché à vivre dans l'Unité, la Sainteté et l'Universalité? Voilà ce que nous cherchons à savoir, autant qu'à exposer des événements, présenter des institutions, camper des personnages, sonder leur spiritualité.

L'Église grecque et celles qui s'y rattachent posaient un problème particulier. L'exigence d'une connaissance intime et objective requérait une collaboration d'une compétence éprouvée. Nous l'avions d'abord trouvée en J. Gouillard, mais sa disparition prématurée et soudaine nous a, comme bien d'autres, affectés profondément et laissés au dépourvu. Il n'est pas aisé de suppléer pareille vacance. Pour y parvenir, notre ami très regretté Paul Lemerle nous a aidés dans toute la mesure de sa possibilité. Nous avions espéré un concours de la part des assomptionnistes : une participation directe ne leur a pas été possible. Mais une collaboratrice jeune d'une compétence déjà éprouvée et attestée par des publications de qualité reconnue, Madame M.-H. Congourdeau, est venue, avec beaucoup de bonne grâce, s'associer à l'entreprise. C'est dire à quel point nous tenions à équilibrer du côté byzantin une œuvre visant à présenter le corps de l'Église chrétienne sous ses aspects différents et avec leurs nuances.

Chaque collaborateur a, de bonne grâce, apporté sa contribution au plan général, construit de concert au cours d'amicales réunions. Chacun a écrit avec son tempérament, son style et son orientation propres.

Un autre problème, important, était celui de l'illustration de l'ouvrage. Il ne suffisait pas de réunir une documentation simplement esthétique. Des historiens ne peuvent s'en tenir à ce point de vue. Pour eux, l'information iconographique constitue une part importante de la documentation, car, spécialement en pareille matière, elle exprime la profondeur et les nuances de la spiritualité. La signification des icônes, la sensibilité d'un Fra Angelico, la charge catéchétique aussi des fresques des églises rurales, toutes frustes qu'elles soient, suffiraient à le démontrer. Que soient remerciées les personnes qui ont su constituer nos dossiers iconographiques; il fallait de leur part, non seulement comprendre, mais sentir, les questions soulevées en ce livre. Ce disant, je voudrais nommer Mme D. Rigaux et Mlle F. Guillot.

La contribution cartographique, pour être d'un ordre différent, participe à l'intelligence de l'ouvrage. La carte contribue efficacement à traduire visuellement ce qui, parfois, est dilué en de longs développements. M. R. Jannot a su fort bien

comprendre les pensées des auteurs et, en les fixant dans l'espace, en faire valoir la portée.

En bref, outre la gratitude du coordinateur de l'ouvrage, les auteurs ont largement droit à celle de leurs lecteurs. Il nous reste à formuler le souhait que ceux-ci et les utilisateurs de leur travail accueillent favorablement un livre dont le but unique est de présenter aussi exactement que possible les Églises qui, à la fin du Moyen Âge et de par le monde, ont, sous des aspects divers, maintenu et illustré le nom « chrétien ».



### Introduction

par Michel MOLLAT DU JOURDIN

### Le second concile de Lyon (1274)

Sans être au premier plan de l'histoire de l'Église, le second concile général tenu à Lyon en 1274 associa les circonstances du déclin du « beau XIIIº siècle » avec les données de certains problèmes essentiels de la vie religieuse de l'Occident à la fin du Moyen Âge. Ce double caractère sous-tend la formule « Année charnière. Mutations et continuités » appliquée à ce concile à l'occasion du colloque international qui, en 1974, a commémoré, à Lyon et à Paris, son septième centenaire. Sans sacrifier à la notion vaine d'« époque de transition », cette expression invite à chercher les racines de l'évolution de l'Église latine vers des situations complexes, parfois contradictoires. Parmi celles-ci, on observera : l'affirmation triomphante du pouvoir pontifical, bientôt contestée par les prétentions conciliaires ; la perception croissante de l'identité de l'Église romaine ; l'impossibilité de l'union des Églises et la ruine irréparable de la croisade ; l'aspiration à une régénération spirituelle malgré un besoin atonique de réformes. Le concile de Lyon sert ainsi de préface à deux siècles d'histoire, jusqu'à la veille du temps des réformes.

#### 1. LA DÉCISION DE GRÉGOIRE X

Pourquoi un concile en 1274? et pourquoi à Lyon? La réponse résulte des circonstances; elle est éclairée par l'évocation des conciles antérieurs: Lyon I en 1245, Latran IV surtout en 1215, sans oublier ses trois prédécesseurs du XII<sup>e</sup> siècle (1123, 1139, 1179). La réforme ecclésiastique, la ré-union des Églises latine et grecque, la croisade constituaient un programme constamment à reprendre. Au troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, les composantes ont changé. La chute de l'Empire latin d'Orient et la restauration de Michel Paléologue, l'affaiblissement latent des principautés franques de Palestine et de Syrie, l'échec et la mort de Saint Louis devant Tunis, les vélléités du prince Édouard d'Angleterre, les espoirs d'ouverture d'un « second front » sur les arrières de l'Islam grâce à l'aide escomptée des Mongols, tout cela imposait à l'Occident une adaptation de son attitude. Le développement des ordres mendiants correspondait à une ambiance d'aspiration spirituelle favorable autant à la prolifération de courants difficilement contrôlables qu'à l'essor de dévotions authentiquement orthodoxes comme celle du *Corpus Christi*. Plus urgente encore était la nécessité des réformes intérieures de l'Église. L'application des décrets de Latran IV sur les plans



Tombeau du pape Grégoire X. Arezzo, cathédrale (ph. Alinari).

sacramentel et pastoral était loin d'être complète, notamment sur le plan disciplinaire, à propos des bénéfices <sup>1</sup>. Le problème le plus criant concernait la tête même de l'Église. Grégoire X le savait mieux que personne, ayant été élu le 1<sup>er</sup> septembre 1271, au terme d'un conclave de vingt-sept mois, à Viterbe. Les cardinaux, impuissants à dominer leur division en partisans et en adversaires de Charles d'Anjou, frère de Saint Louis et roi de Naples, et à ce titre vassal du Saint-Siège, avaient recouru à la voie du compromis ; une commission, formée de trois cardinaux de chaque tendance finit par proposer un clerc, qui n'était pas encore prêtre ; absent d'Italie, il était à Acre auprès du prince Édouard d'Angleterre, alors en pèlerinage. Tedaldo Visconti, né à Plaisance en 1210, était connu seulement pour avoir été chanoine de Lyon, archidiacre de Liège et parce que Saint Louis avait souhaité sa compagnie à Tunis en 1270. On appréciait, peut-être, qu'il n'eût pas été mêlé aux intrigues italiennes. Qui a proposé son nom ? Peut-être saint Bonaventure <sup>2</sup>.

Les conditions de cette élection enseignèrent à l'élu que le souverain pontificat exigeait de se tenir à distance des intrigues politiques, et de s'imposer au Sacré Collège. Fort naturellement, le nouveau pape plaça donc la réforme de l'Église au premier plan de son programme d'action, auprès des problèmes de l'Orient qu'il quittait. Il prit son temps, à dessein peut-être, pour gagner Rome. Après avoir été ordonné prêtre, il y fut couronné, sous le nom de Grégoire X, le 27 mars 1272, et, sans attendre plus de quatre jours, le 31 mars, il dévoila son projet de réunir un concile. Un an plus tard, une lettre à l'archevêque de Sens (13 avril 1273) révélait sa décision de le tenir à Lyon, préféré à Montpellier, ville à laquelle il avait également songé.

Le choix de Lyon n'était pas insolite, puisque cette ville avait accueilli le concile précédent <sup>3</sup>. Les relations personnelles de l'ancien chanoine ont pu jouer en faveur de cette ville qui, écrit-il en avril 1273, offre la « plus grande commodité ». Les facilités d'accès convergeaient de tous les horizons vers le carrefour de la Saône et du Rhône, débouché des cols alpins et des routes d'Allemagne et d'Espagne. Traditionnellement, Lyon était un centre de rassemblement de croisés ; cela devait compter pour Grégoire X. Dans une chrétienté repliée sur l'Occident du fait des circonstances politiques, la vallée du Rhône devenait une zone de rencontres et de possibilités de gouvernement : à Lyon en 1245 et 1274, à Vienne en 1311, à Avignon pendant soixante-quinze ans. À Rome, près des tombeaux apostoliques, battait le cœur de la chrétienté ; mais Lyon tint le rôle de centre nerveux. Aux commodités, Lyon joignait la sécurité et la liberté. C'était, en droit, une ville d'Empire, sans doute, mais excentrique et proche de céder à l'attraction capétienne. Celle-ci, en 1274, n'était pas encore porteuse de sujétion, mais prometteuse du maintien de l'ordre public. À Lyon, le pape pouvait se sentir libre.

Enfin, la ville offrait des possibilités d'accueil du fait de sa prospérité économique.

<sup>1.</sup> R. FOREVILLE, Latran I, II, III, IV in Hist. Conciles œcuméniques, 6, Paris 1965. On peut suivre les avatars de l'application des décrets de Latran IV à travers les statuts synodaux, par exemple pour la France dans les travaux de O. Pontal et J. Avril (cf. 1274. Année charnière, p. 565, n. 12).

<sup>2.</sup> Sur la personne et l'élection de Grégoire X, cf. L. Gatto, *Il pontificato di Gregorio X*, coll. Studi Storici, Ist. st. ital. medioevo, 28-30, Rome, 1959.

<sup>3.</sup> Sur le choix de Lyon, cf. 1274. Année charnière, p. 283, 344, 486.